

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 20 décembre 2012, Cinéma Le Regency, 20h15

Monsieur **Daniel NIKLES**, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Messieurs les représentants de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette dernière séance du Conseil communal de l'année 2012. Il ouvre la séance et demande à la secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs, **Eric BARROUD, Jean-Claude BONELLI, Marie-José BOURQUIN, Pascal BRUGGER, Jean-Blaise CLAPASSON, Théophile CUCHE, Patrick DE SEPIBUS, Dejan DOLENAC, Mary-Line FASOLETTI, Maurice FELLI, Marc-Henri FERMONT, Brock FIEDLER, Anne-Sylvie GAY, Jean-Michel GIL, Bernard GRANDJEAN, Martin GRANDJEAN, Gabrielle GUIGNARD, André HEFTI, Blaise HEFTI, Eliane HUBERT, Sébastien LIETTA, Jacques MANIGLEY, Silvano MELI, John MORIER, Vincent MOTTIER, Annelise NIKLES, Daniel NIKLES, Kimberly OPPENHEIM, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Eric PELLAUD, Sonia RAUSIS, Jan SANDEN, Philippe TISSOT-DAGUETTE, Alain URECH, René VAUDROZ et Yvan ZBINDEN.**

Excusés : Mesdames et Messieurs **Violeta ARSIC STANOJEVIC, Joao CARDOSO, Catherine MOILLEN GIOBELLINA, Irène MOKVELD, Serge MOREL, Deniz MUTLU, Jean-Robert NEVEU, Michel TAUXE.**

Absent : **Aucun.**

Le premier appel fait constater la présence de 37 Conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} NOVEMBRE 2012

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2012 a été adressé à chaque Conseillère et Conseiller, le Président n'en donne donc pas lecture. Monsieur **MOTTIER**, a contacté Monsieur **NIKLES** au sujet d'un passage du dernier procès-verbal, en page 61. En effet, le document interne concernant les délais imposés à la Commission des finances n'a pas de valeur juridique. Monsieur **NIKLES** précise que c'était l'avis initial de Monsieur **MOTTIER**.

Monsieur **NIKLES** ouvre la discussion :

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il prie les Conseillers qui acceptent ce procès verbal tel que présenté de bien vouloir s'exprimer en levant la main.

Celui-ci est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cet ordre du jour a également été envoyé à tous les Conseillers, Monsieur **NIKLES** n'en donne donc pas lecture.

Monsieur **NIKLES** ouvre la discussion :

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il prie les Conseillers qui acceptent cet ordre du jour tel que présenté de bien vouloir s'exprimer en levant la main.

Celui-ci est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3. ASSERMENTATION

Aucune.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DECES

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de deux personnes habitant dans la Commune. Il s'agit de :

Maurice BESSE, ancien syndic

Henri BONZON

Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

NAISSANCES

C'est avec plaisir que Monsieur **NIKLES** souhaite la bienvenue à 6 nouveau-nés. Il s'agit de :

Edna FARIA GOMES

Helle MOKVELD

Ellie HAZENBERG

Frédy ROTH

Yasmine DHIAB

Diogo MENDES DUARTE

Félicitations aux heureux parents.

VOTATIONS FEDERALE ET CANTONALE DU 25 NOVEMBRE 2012

N° 01 Objet : Arrêté fédéral : Loi sur les épizooties

Taux de participation pour notre commune	25.47 %
Oui	91.39 %
Non	8.61 %

N° 02 Objet : Modifications des articles 74 et 142 concernant les tutelles

Taux de participation pour notre commune	25.14 %
Oui	98.02 %
Non	1.98 %

Depuis la dernière séance du Conseil, Monsieur le Président s'est rendu à plusieurs représentations :

- Le mardi 14 novembre : réception à l'Eglise du Feydey pour les résultats du concours d'architecture du nouveau chalet de L'Entraide.
- Le jeudi 22 novembre : visite annuelle de Monsieur le Préfet
- Le dimanche 2 décembre : 20 ans de la "Swiss Hotel Management School" (SHMS)
- Le mercredi 19 décembre : réception des habitants et des hôtes de la Commune au Centre des Sports

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA VISITE DES BÂTIMENTS ET DOMAINES COMMUNAUX EN 2012 ET REPONSES DE LA MUNICIPALITE

Le rapport ayant été envoyé à tous les Conseillers, Monsieur le Président estime qu'au vu de la longueur de ce rapport, le rapporteur est dispensé d'en donner lecture.

Monsieur **NIKLES** ouvre la discussion :

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion.

Monsieur **NIKLES** lit les conclusions de ce rapport :

- Conclusions de la Commission de gestion :

Nous vous souhaitons bonne réception de ce rapport et vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

- Réponse de la Municipalité :

La Municipalité tient à remercier les membres de la Commission de gestion pour leur travail et pour leurs remarques par rapport aux personnes consultées lors des diverses visites.

Elle a apprécié l'agréable collaboration et l'esprit constructif des interventions.

En vous remerciant de prendre bonne note de nos réponses, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur **NIKLES** prie les Conseillers qui acceptent ce rapport de bien vouloir s'exprimer en levant la main.

Le rapport 2012 de la Commission de gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux et réponses de la Municipalité sont acceptés à l'unanimité.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 13/2012 : BUDGET 2013

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (Forum socialiste), Rapporteur, lit le rapport de la Commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

Vu le préavis n° 13/2012 du 18 octobre 2012

Où le rapport de la Commission des finances, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, le Conseil communal décide :

d'approuver le budget de la Caisse communale pour l'année 2013 qui se présente comme suit :

➤ Charges	CHF 18'410'100.00
➤ Produits	<u>CHF 18'151'050.00</u>
➤ Excédent de dépenses	CHF 259'050.00

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

7. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Madame **Marie-José JULMI**, Municipale:

- Traditionnellement à cette période de l'année, je vous informe que nous avons fêté trois nonagénaires dans notre Commune à qui la Municipalité a transmis ses meilleurs vœux et félicitations. Il s'agit de Madame Gladys CHAMOREL, de Madame Georgette MOESCHING et de Madame Christiane DUVINAGE.

Monsieur **Richard CALDERINI**, Municipal :

- Concernant le tous-ménages sur la taxe au sac, je précise que nous y avons mentionné un numéro de téléphone qui fonctionne comme hotline. Je vous invite à le composer en cas d'interrogations.
- Sur le site internet de la Commune, vous trouverez un exemplaire du nouveau règlement de la taxe au sac, tous les tarifs relatifs aux prix des sacs, des plombs et de la déchetterie pour les entreprises, ainsi qu'une foire aux questions.
- A ce jour, le 50% des Moloks a déjà été posé, le solde, ainsi que les eco-points seront installés dans le courant de l'année 2013.

8. INTERPELLATIONS

Aucune.

9. POSTULATS

Aucun.

10. MOTIONS

Aucune.

11. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Monsieur Yvan **ZBINDEN** (UDC) :

- Je tiens à remercier et à féliciter les employés du Service des Travaux au sujet du déneigement qui, contrairement aux autres années, donne entière satisfaction à tous. Monsieur **ZBINDEN** prie Monsieur **CALDERINI**, Municipal de transmettre ses compliments aux personnes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur **NIKLES** remercie l'assemblée de son attention ainsi que la Municipalité pour sa présence.

Il clôt cette assemblée, lève la séance tout en souhaitant à tous de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne année 2013.

Leysin, le 7 janvier 2013.

Pour le Conseil communal.

Le Président :

La Secrétaire a.i.:

Daniel **NIKLES**

Carole **FAVRE-JOLIVAT**

